

# Hebdo Canada

Volume 2, N° 27

le 3 juillet 1974



Ottawa, Canada.

**Nouvelle déclaration sur les relations atlantiques adoptée à Ottawa, 1**

**Le gâteau du vingt-cinquième anniversaire, 2**

**L'OTAN dans le Monde, 3**

**Comité scientifique de l'OTAN, 3**

**Bourses de l'OTAN, 4**

**Accord aérien entre le Canada et les Pays-Bas, 4**

**Élections fédérales—Vote à l'étranger, 4**

**Nouvelle industrie, 4**

**Des millions pour le Petit fort Garry, 5**

**L'augmentation des prix du pétrole aura moins d'effet au Canada, 6**

## Nouvelle déclaration sur les relations atlantiques adoptée à Ottawa

Les ministres des quinze pays membres de l'Alliance atlantique, réunis à Ottawa les 18 et 19 juin, ont adopté une nouvelle déclaration sur les relations atlantiques. La "Déclaration d'Ottawa", comme on l'a désignée, a été signée à Bruxelles, le 26 juin, lorsque le président Nixon, en route pour Moscou, a rencontré les chefs des pays membres de l'OTAN.

A Ottawa, les ministres ont été accueillis par une garde d'honneur sur la colline du Parlement, le 18 juin, avant d'entrer à la salle des délibérations du Sénat, où les attendaient le premier ministre, M. Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, les membres du Cabinet, les membres du corps diplomatique, les responsables de la Conférence et les invités.

Dans son discours de bienvenue, le premier ministre a exprimé sa joie de voir se tenir à Ottawa la réunion ministérielle de l'OTAN alors que celle-ci célèbre son vingt-cinquième anniversaire. C'est la troisième fois que cette réunion a lieu à Ottawa. M. Trudeau a déclaré que l'Alliance ne maintiendrait sa force que "si nous continuons à respecter les libertés individuelles".

"Après vingt-cinq ans d'existence, tout indique que l'Alliance Atlantique a fait la preuve de sa valeur et de sa puissance. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que ce fut là chose aisée, car il n'est jamais facile de convaincre des sociétés démocratiques de consacrer de précieuses ressources à la défense. Si notre communauté n'était restée fidèle à ses engagements, elle aurait perdu dynamisme et caractère. Voilà une leçon qu'il ne faudra pas oublier au cours des vingt-cinq prochaines années. Notre Alliance ne retiendra sa force que si nous continuons à respecter les libertés individuelles et l'appui des peuples qui la composent ne sera amplifié que si nous poursuivons inlassablement nos efforts en vue de l'amélioration de la qualité de la vie, du développement économique, du règlement pacifique des conflits et de la protection de l'environnement..." a dit le premier ministre.

## Texte de la déclaration

Voici le texte de la déclaration sur les relations atlantiques, adoptée à Ottawa le 19 juin:

"Les membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord constatent que le Traité signé il y a 25 ans pour protéger leur liberté et leur indépendance a consacré la solidarité de leurs destins. Sous sa protection, les Alliés ont maintenu leur sécurité, sauvegarde des valeurs qui constituent l'héritage de leur civilisation, tandis que l'Europe de l'Ouest se relevait de ses ruines et jetait les bases de son unité.

"Les membres de l'Alliance réaffirment leur conviction que le Traité de l'Atlantique Nord fournit la base indispensable de leur sécurité, rendant ainsi possible la poursuite de la détente. Ils se félicitent des progrès qui ont été accomplis dans la voie de la détente et de l'harmonie entre les nations, et du fait qu'une Conférence de 35 pays d'Europe et d'Amérique du Nord s'efforce actuellement de définir les normes propres à accroître la sécurité et la coopération en Europe. Ils sont d'avis que tant que les circonstances ne permettront pas l'introduction d'un désarmement général, complet et contrôlé, qui seul pourrait apporter aux uns et aux autres une véritable sécurité, il importe que soient maintenus entre eux les liens qui les unissent. Les Alliés ont le désir commun de réduire la charge des dépenses de défense qui pèse sur leurs peuples. Cependant, les États qui veulent maintenir la paix n'y sont jamais parvenus en négligeant leur propre sécurité."

## Politique de défense

"Les membres de l'Alliance réaffirment que leur défense commune est solidaire et indivisible. Une attaque contre l'un ou plusieurs d'entre eux dans la zone d'application du Traité sera considérée comme une attaque contre tous. Le but commun est de prévenir toute tentative d'une puissance étrangère contre l'indépendance ou l'intégrité d'un pays de l'Alliance. Une telle tentative ne mettrait pas seulement en danger la sécurité de tous les membres de